

Vire Normandie

ouest-france.fr du 16 novembre 2023

Quotidien Ouest-France du 17 novembre 2023

449 mots

# Les collégiens découvrent le métier de sous-préfet

Stéphanie Lefort, la sous-préfète de l'arrondissement de Vire a reçu 38 collégiens, ce jeudi, à l'hôtel Cahours. Pendant plus d'une heure, les élèves ont pu poser toutes leurs questions à la sous-préfète.

« **Qui a déjà entendu parler du métier de sous-préfet ?** » Dans le salon de l'hôtel Cahours, quelques mains se lèvent timidement avant de faire la trajectoire inverse.

Près de quarante élèves des collèges du Val-de-Vire et de Maupas ont pris place dans l'une des somptueuses pièces de la sous-préfecture de Vire, jeudi

Stéphanie Lefort, sous-préfète de l'arrondissement a consacré une partie de son après-midi à expliquer aux adolescents sa fonction.

« Notre rôle est d'épauler le préfet »

Vêtue de son uniforme noir brodé d'or, de ses gants blancs et de son tricorne, la représentante de l'État impressionne la petite assemblée. Pour détendre l'atmosphère, pas d'interrogation mais un petit exposé.

« **Le métier de sous-préfet a été créé par Napoléon en 1800. Notre rôle est d'épauler le préfet dans les territoires. Nous représentons l'État, et plus précisément le gouvernement,** explique-t-elle derrière son pupitre. **On porte l'uniforme lors des grands événements. Dessus, on y trouve une feuille de chêne, symbole de force et d'autorité et une feuille d'olivier, symbole de paix sociale.** »

Au fur et à mesure de la présentation, l'ambiance se détend. Stéphanie Lefort ôte de sa tête son chapeau en feutre noir et liste, le plus simplement possible ses missions du quotidien.

« **Je veille à la sécurité de l'espace public, des événements sportifs et culturels mais mon métier, c'est aussi d'accompagner et de conseiller les collectivités locales**

**lors des élections par exemple, développe-t-elle. Je dois également participer au développement local, économique et social en pilotant de grands projets comme la création de la nouvelle gendarmerie à Vire. »**

Puis vient le temps des questions. « **À votre avis, que dois-je faire si un maire fait une grosse erreur ?** » Une main se lève. « **On le vire !** », lâche spontanément un collégien.

Amusée, la sous-préfète reprend : « **Non, le maire a été élu par la population. Je ne suis pas sa cheffe ! En revanche, je peux saisir le tribunal administratif en cas de litige.** »

Quelques secondes après, Noah prend à son tour la parole : « **Quelles études faut-il faire pour devenir sous-préfet ?** » Au micro, elle enchaîne. « **J'ai fait des études de droit. Plusieurs formations sont possibles comme l'histoire, l'économie, le droit ou les sciences politiques.** » « **Et avez-vous déjà vu le président de la République** », sur-enchérit Eliane. « **Non jamais ! Mais je suis déjà allée à l'Élysée.** »

Après ces échanges, les collégiens ont profité d'un goûter à la sous-préfecture avant de rejoindre leurs établissements.

Garance HAMEON.



Stéphanie Lefort, la sous-préfète de l'arrondissement de Vire a accueilli une trentaine de collégiens à la sous-préfecture. Ouest-France